

Volume 35 | Numéro 2

MARS 2026



CONSULTATION CITOYENNE LES GRANDES PRIORITÉS

L'Essentiel
de *l'information*

Saint-
Pascal
On voit loin!

C'est **PAYANT**

d'être membre de



**C'EST PLUS DE
10 000\$**

en argent Place Saint-Pascal
injecté chez les membres
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com



@gensdaffairesdesaintpascal

MOT D'UNE CONSEILLÈRE

Chers concitoyens,
chères concitoyennes,

Étant nouvellement membre du conseil municipal depuis le 2 octobre 2025 en tant que conseillère au siège 5, il est grandement temps de me présenter. Comme il est important que vous connaissiez les gens qui vous représentent au conseil et que je ne suis pas originaire de la région, je me dois de vous éclairer.



Je suis originaire de la belle région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, j'ai donc toujours vécu dans les grands espaces et la nature, que j'adore. Il était donc tout à fait naturel que je tombe en amour avec la magnifique région du Kamouraska, qui ne ressemble à aucune autre. Les cabourons, le fleuve, rien n'est ordinaire ici. J'ai donc décidé de quitter Québec où je vivais depuis 10 ans et de m'y établir il y a maintenant 7 ans, dans la belle ville de Saint-Pascal. Mon père a d'ailleurs décidé de quitter son Saguenay natal pour venir me rejoindre, choix qu'il n'a jamais regretté. Nous partageons une maison bigénérationnelle et nous y vivons des jours heureux.

Afin de pouvoir m'intégrer à cette belle ville, je me suis impliquée dans le milieu communautaire, en étant bénévole et employée à l'Atelier du partage pendant près d'un an. Mon intérêt pour le milieu municipal s'est ensuite développé en travaillant dans une municipalité et j'ai donc décidé de faire le saut à la dernière élection, afin de connaître encore mieux mon milieu et de mettre mes connaissances à contribution.

Comme je crois à la force d'une communauté tissée serrée et que les journées de la persévérance scolaire viennent tout juste de se terminer (elles ont eu lieu du 16 au 20 février), je me devais de vous parler de ces élèves, qui sont notre futur. Ces élèves, accompagnés d'enseignants et de membres du personnel de soutien, ont marché pour la persévérance scolaire, ici à Saint-Pascal le 16 février dernier. Ils avaient de quoi être fiers : l'école secondaire de

notre ville, Chanoine-Beaudet, s'est classée en tête de liste du palmarès des écoles secondaires 2025 et la tendance est à la hausse! Quelle belle réussite, propulsée par les efforts soutenus de nos élèves et le travail acharné des enseignants et membres du personnel de soutien. Quelle fierté pour nous, citoyens et citoyennes de Saint-Pascal, de dire que notre école secondaire est à la 69^e position du palmarès, sur un total de 465 écoles! Quel magnifique exemple de communauté qui s'entraide! Ensemble, nous pouvons soulever des montagnes!

C'est l'une des raisons pourquoi le communautaire me tient autant à cœur : lorsqu'on s'entraide, la vie est plus douce et nettement plus belle. Continuons de nous entraider les uns les autres et de faire de Saint-Pascal une ville où il fait bon vivre et que des gens de partout choisissent pour s'y établir et être heureux.

Caroline Hudon, conseillère siège 5

Sommaire

Mot d'une conseillère.....	3
Horaire des bureaux municipaux.....	3
À la une	4
Saint-Pascal adopte son plan d'action	5
Nominations au conseil d'administration de l'UMQ	5
Résumé des séances du conseil.....	6-7
Service des travaux publics.....	7
Service de prévention incendie	8
Inscription - Camp de jour	9
Patinage libre et hockey	9
Des nouvelles de l'Impérial.....	10
Championnats régionaux.....	10
Spectacle du CPA St-Pascal	10
Société d'histoire et de généalogie	10-11
Trousse d'accueil aux nouveaux arrivants	11
Redonner le cachet aux maisons d'antan	11
Co-Éco - Le bac brun	12
Des nouvelles de Quartier-Jeunesse	13
La loterie de l'APHK	13
Grande vente de chocolats de Pâques	13
Invitation de l'Unité Domrémy.....	14
Invitation du Club des 50 ans et plus.....	14
Mot du Cercle de fermières	14
Souper crabe du Club Lions.....	14
Centre-Femmes La Passerelle.....	14
Service d'aide à l'emploi.....	14

Horaire régulier des bureaux municipaux Services administratifs

Lundi au jeudi
8 h à 12 h
13 h à 16 h 45

Vendredi
8 h à midi

À la une LES GRANDES PRIORITÉS QUI SE DÉGAGENT DE LA CONSULTATION CITOYENNE

À l'automne 2025, la Ville a mené une vaste consultation citoyenne afin d'actualiser sa planification stratégique, actuellement à mi-parcours. Au total, **1614 votes**, **430 commentaires** et **142 propositions** ont permis de dresser un portrait riche et nuancé des priorités locales. Le taux d'appui global à la planification stratégique atteint **87,4 %**, signe que les orientations de la Ville sont bien perçues par la population. Voici un résumé des résultats par thème, du plus mobilisateur au moins mobilisateur :

Familles et milieu de vie (411 votes, appuis à 88 %)

Ce thème est celui qui a suscité le plus de mobilisation. Les citoyens ont exprimé un fort intérêt pour l'**accueil des nouveaux arrivants**, l'amélioration des **équipements récréatifs** — notamment au parc Ernest-Ouellet — ainsi que pour un meilleur accès aux **services de garde** et aux **activités parascolaires**. Le **transport collectif** fait également partie des priorités. Enfin, la création d'un **lieu de divertissement pour les jeunes** a aussi généré plusieurs réactions.

Sport et loisir (297 votes, appuis à 87 %)

Les propositions du plan stratégique reçoivent ici un solide appui. Les projets de **nouvelles infrastructures sportives** ressortent, tout en soulevant certaines préoccupations quant aux coûts. Les citoyens insistent sur l'importance de **mieux entretenir les équipements existants** et de favoriser des **ententes intermunicipales** pour optimiser l'offre. La demande d'augmenter les périodes d'**activités libres**, comme les heures de patinage, est également notable.

Développement économique (252 votes, appuis à 84 %)

Le **dynamisme commercial** et l'accessibilité aux **produits locaux**, notamment via le **marché public**, figurent parmi les idées les plus appréciées. Les citoyens souhaitent davantage de **commerces de proximité** (boucherie, restaurant, etc.), tout en préservant l'identité locale plutôt que d'encourager les grandes chaînes. Le **soutien à la relève agricole** est aussi une priorité. Certains sujets suscitent toutefois davantage de divergences,

comme l'**hébergement et les attraits touristiques**, jugés importants mais pas au détriment du logement et d'autres besoins de base.

Environnement (174 votes, appuis à 93 %)

Ce thème obtient l'un des plus forts consensus. La **protection de l'eau**, notamment l'eau potable, est clairement l'orientation prioritaire. La **gestion des matières résiduelles** — amélioration de l'écocentre, lieux de consigne, réduction des déchets — fait aussi partie des principales attentes. Les actions liées aux **gaz à effet de serre** sont bien accueillies malgré quelques réserves.

Cadre urbain et rural (173 votes, appuis à 85 %)

La **diversification des espaces verts** est l'orientation la plus soutenue, suivie par l'importance d'un **réseau routier de qualité et sécuritaire** et d'aménagements favorisant la **mobilité active** (trottoirs, pistes cyclables). Ces éléments génèrent de nombreux commentaires. Les citoyens souhaitent des solutions **pragmatiques et fonctionnelles**, sans pour autant négliger l'embellissement.

Développement communautaire (163 votes, appuis à 94 %)

Ce thème se démarque par un très haut niveau de consensus. Les priorités incluent le **logement abordable**, le **soutien aux personnes vulnérables** — notamment grâce à l'aide financière accordée aux organismes. L'**accès à des salles gratuites** ou à faible coût, ainsi qu'à de l'**équipements sportifs**, paraît prioritaire pour favoriser une plus grande équité sociale.

Culture et patrimoine (144 votes, appuis à 79 %)

Les citoyens valorisent l'**animation des lieux existants** : bibliothèque plus active, ateliers, horaires prolongés. Le comité Art et Culture reçoit un fort appui grâce à la **vitalité** qu'il apporte (programmation annuelle, boîtes à livres, etc.). La **rénovation patrimoniale** suscite un intérêt notable (75 %), tout comme la sensibilisation à l'histoire, avec une préférence pour une diffusion plus créative.

Publié par Ville de Saint-Pascal

465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2312

Courriel : hoteldeville@villestpascal.com

Site Internet : www.villeSaint-Pascal.com

Veuillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2026 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 1201-9305

Prochaine parution : **3 avril 2026** - Date de tombée : **16 mars 2026**

Saint-Pascal adopte son plan d'action 2026. UNE ANNÉE AXÉE SUR LA CONTINUITÉ, L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE.

La Ville de Saint-Pascal a adopté son **plan d'action annuel 2026**, réalisé par le Service du développement en collaboration avec le conseil municipal et le Comité consultatif en planification stratégique. Fidèle à la planification stratégique 2020-2030, ce nouveau plan annuel s'articule autour des cinq grands thèmes qui guident déjà le développement de la municipalité : l'aménagement urbain, la famille, la culture et le patrimoine, l'environnement et le développement économique.

Parmi les actions phares de 2026 en matière **d'aménagement urbain**, la Ville veut mettre l'énergie nécessaire pour améliorer les infrastructures sur ses sentiers pédestres, créer un petit verger communautaire et mettre à jour son plan de déplacement actif.

Sur le **plan culturel et patrimonial**, en 2026 on verra la poursuite de plusieurs projets structurants, dont la préservation de la vieille gare et l'organisation de projets

et d'activités avec l'aide du comité Art et Culture.

Le plan accorde aussi une place importante aux **familles**, notamment avec des démarches visant à accélérer la construction de nouveaux logements abordables. Formaliser des sites de covoiturage pour initier un meilleur appui au transport collectif est aussi intégré au plan.

Concernant les **projets environnementaux**, Saint-Pascal s'implique à l'établissement d'un site de consignation et à la création d'une première aire de conservation au Parc des Sept-Chutes.

Ce court résumé de l'ambitieux plan 2026, comprenant au total une trentaine d'action, exprime la volonté de la Ville à bâtir un milieu de vie dynamique, durable et accueillant pour toute sa population. Pour visualiser le plan d'action complet; rendez-vous sur le site Web de la Ville à <https://www.villeSaint-Pascal.com/fr/vie-municipale/politiques-et-plans-d-action/>

SOLANGE MORNEAU, MAIRESSE DE SAINT-PASCAL, ET GABRIELLE BRISEBOIS, MAIRESSE DE MONTMAGNY, NOMMÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UMQ

Le Caucus des villes de centralité de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) annonce la nomination de deux nouvelles représentantes au conseil d'administration de l'UMQ : Madame Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal, et Madame Gabrielle Brisebois, mairesse de Montmagny. S'ajoutant au siège déjà occupé par le président du caucus et maire de Carleton-sur-Mer, M. Mathieu Lapointe, ces nominations viennent compléter la composition des sièges réservés aux représentantes et représentants du Caucus des villes de centralité au conseil d'administration de l'UMQ.

Le Caucus des villes de centralité regroupe plus d'une soixantaine de municipalités qui jouent un rôle névralgique dans leur région. En tant que pôles de services et de développement socio-économique, ces municipalités soutiennent les localités environnantes et contribuent activement à la vitalité et à l'attractivité de leur territoire.

« Les villes de centralité sont des moteurs essentiels pour le développement régional. La nomination de mesdames Morneau et Brisebois vient renforcer la voix de nos municipalités au sein de l'UMQ et soutenir nos efforts communs pour répondre aux enjeux majeurs tels que l'accès au logement, le développement économique

et l'attraction d'investissements », a déclaré Mathieu Lapointe, président du Caucus et maire de Carleton-sur-Mer.

Les travaux du Caucus se concentrent notamment sur des enjeux stratégiques comme l'amélioration de l'offre en logement, la consolidation des services de proximité et la mise en place de stratégies visant à stimuler l'activité économique locale.

La voix des gouvernements de proximité

Depuis plus de 100 ans, l'UMQ rassemble les gouvernements de proximité de toutes les régions du Québec. Sa mission est d'exercer un leadership fort pour des gouvernements de proximité autonomes et efficaces. Pour plus de détails, consultez le site Web de l'UMQ.

Source :
Direction des communications
Union des municipalités du Québec

Renseignements :
Léa Carrière, conseillère aux relations avec les médias
T. 514 282-7700, poste 279
lcarriere@umq.qc.ca

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Séance ordinaire du 12 janvier 2026

Lors de cette séance, Madame la greffière a procédé au dépôt des attestations de Mesdames Caroline Hudon, conseillère et Solange Morneau, mairesse de même que celles de Monsieur Alain Potvin, conseiller attestant de leur participation à une formation sur l'éthique et la déontologie ainsi qu'à une formation sur le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) en décembre 2025, telles qu'exigées à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

De plus, Madame la greffière a procédé au dépôt des attestations de Mesdames Isabelle Chouinard et Josée Chouinard, conseillères et de Monsieur Francis Ouellet, conseiller attestant de leur participation à une formation sur le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) en décembre 2025 et en janvier 2026, telle qu'exigée à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Madame la greffière a procédé au dépôt du rapport d'audit de performance de la Commission municipale du Québec portant sur les codes d'éthique et de déontologie.

Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 419-2026 relatif au plan d'urbanisme.

Monsieur Francis Ouellet, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement de zonage numéro 420-2026.

Madame Isabelle Chouinard, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement de lotissement numéro 421-2026.

Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement de construction numéro 422-2026.

Madame Caroline Hudon, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 423-2026 sur l'administration des règlements d'urbanisme.

Madame Josée Chouinard, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 424-2026 sur la tarification des services en urbanisme et Monsieur Alain Potvin conseiller a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 417-2025 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2026.
- d'adopter le Règlement numéro 418-2025 régissant les comptes de taxes pour l'année 2026.
- d'adopter le projet de règlement numéro 419-2026

relatif au plan d'urbanisme, le projet de règlement de zonage numéro 420-2026, le projet de règlement de lotissement numéro 421-2026, le projet de règlement de construction numéro 422-2026 ainsi que le projet de règlement numéro 423-2026 sur l'administration des règlements d'urbanisme et de soumettre ces projets de règlement aux fins de consultation publique par les personnes et organismes intéressés le lundi 9 février 2026 à 19 h, au Centre socioculturel.

- d'accepter et d'autoriser le paiement d'un montant total de 321 381 \$ à la MRC de Kamouraska pour les quotes-parts 2026 et pour les différents services rendus.
- de renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2026 au montant de 2 370,20 \$ ainsi qu'aux services du Carrefour du capital humain au montant de 5 493,51 \$ pour un coût total de 7 863,70 \$ incluant les taxes.
- de renouveler l'adhésion de la Ville à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2026 au coût de 4 410,92 \$ incluant les taxes.
- d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2026-2027 de la Ville au Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent au montant de 19 377,28 \$ de même que le paiement de la licence Symphony 2026-2027 au montant de 1 874,08 \$ pour un coût total de 24 433,75 \$ incluant les taxes.
- d'autoriser le paiement d'un montant total de 67 042,51 \$ incluant la taxe au cabinet de courtage BFL Canada services de risques et assurances inc. pour les assurances automobile pour la période du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2026 et les assurances en responsabilité civile, responsabilité excédentaire et responsabilité municipale de la Ville pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 1^{er} janvier 2027.
- d'autoriser le paiement à Société d'assurance Beneva inc. d'un montant total de 96 620,87 \$ incluant la taxe pour les assurances générales de la Ville pour la période du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2026 ainsi que les frais liés au changement de fournisseur pour les assurances véhicules.
- d'autoriser le paiement d'une somme totale de 37 771,59 \$ incluant les taxes à PG Solutions inc. pour le renouvellement des divers contrats d'entretien et de soutien des applications pour l'année 2026.
- d'accepter l'offre de service soumise par 9366-6501 Québec inc. (VARS), filiale de Raymond Chabot Grant Thornton, au montant de 14 486,85 \$ incluant les taxes dans le cadre du programme de conformité de

la Ville à l'égard de la protection des renseignements personnels.

- d'accorder un contrat à CIMCO Réfrigération, une division des Industries Toromont Ltée, au montant de 25 086,21 \$ incluant les taxes pour le remplacement des soupapes de sûreté sur le système de réfrigération du Centre sportif.
- de verser à Aquatech, Société de gestion de l'eau inc. un montant de 2 504,73 \$ incluant les taxes correspondant au montant de la retenue détenue au 31 décembre 2025 par la Ville dans le cadre du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages de production d'eau potable et de traitement des eaux usées.
- d'octroyer un contrat à 9321-0433 Québec inc. (ADE Événements) pour la conception, la fourniture et l'installation de solutions acoustiques au Centre socioculturel au montant total de 129 806,78 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Règlement numéro 390-2023 modifiant le Règlement numéro 301-2017 décrétant des travaux d'agrandissement et de réaménagement du centre communautaire Robert-Côté afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 6 948 070 \$.
- de ratifier les termes du contrat d'entretien à intervenir entre la Ville et Technologies Bionest inc. pour l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées sur le territoire.
- de désigner le directeur de l'inspection et des services techniques pour l'application du Règlement numéro 271-2015 relatif à l'installation, à l'utilisation et à la prise en charge, par la Ville de Saint-Pascal de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées sur le territoire de la Ville de Saint-Pascal.
- d'autoriser le versement de ristournes aux organismes suivants pour l'opération du bar au Centre sportif :
 - un montant de 440,45 \$ au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière - Les Voisins du Kamouraska;
 - un montant de 1 219,79 \$ au Club de hockey l'Impérial de Saint-Pascal inc.
- d'adhérer au plan de partenariat du Festival d'arts vivants ARCHIPEL pour le volet municipal d'une valeur de 2 000 \$ pour l'édition 2026.

Louise St-Pierre, avocate, OMA
Greffière
greffe@villestpascal.com

INFORMATIONS DIVERSES DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Attention aux endroits identifiés de cônes

Lorsqu'un bris de conduite survient, les travaux publics s'affairent à remettre la chaussée en bon état avec du matériel granulaire temporaire. Cependant, les intempéries de l'hiver peuvent contribuer à ce que celle-ci redevienne en mauvais état. Ces endroits sont identifiés par des cônes. Nous vous demandons donc d'être attentifs et vigilants dans vos déplacements à ces endroits. Dès l'arrivée du printemps, des travaux seront exécutés afin de rendre plus sécuritaires ces endroits jusqu'aux travaux de rapiéçage en asphalte.

Rappel sur les bris en ce qui concerne les chemins d'hiver

Tous les bris occasionnés par l'entrepreneur des chemins d'hiver devront être rapportés avant la fin du mois d'avril, soit par téléphone au **418 492-2312 poste 400** ou par courriel : travauxpublics@villestpascal.com afin de permettre à l'entrepreneur d'effectuer les réparations.

Stationnement de nuit

Veuillez prendre note que le stationnement n'est pas permis sur les chemins publics pendant l'enlèvement de la neige et qu'il est aussi défendu de stationner tout véhicule routier sur ces mêmes voies publiques entre 23 h le soir et 7 h le matin pour la période du 1^{er} novembre au 15 avril.

Bacs roulants

Sachez que les bacs de récupération (bleu) et les bacs organiques (brun) sont liés à chaque adresse civique et ne doivent pas être apportés lors d'un déménagement. Seul le bac à ordures (noir) appartient au citoyen. Les bacs bleu et brun sont fournis gratuitement par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska. Pour toute question concernant les bacs roulants, communiquez avec la Régie : **581 673-7344** ou info@rigmrk.com.

Bernard Tanguay, directeur
Service des travaux publics
travauxpublics@villestpascal.com
418 492-2312, poste 400





Cheminée

Prévention incendie

Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière et Saint-Pascal



L'hiver est la saison du chauffage au bois, et chaque année au Québec, de nombreux feux de cheminée nécessitent l'intervention des services incendie. C'est pourquoi il est important de ramoner votre cheminée régulièrement.

Entretien

La crésote s'élimine seulement par un bon ramonage

-  Le ramonage contribue à prévenir les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz.
-  Faites ramoner la cheminée au moins une fois par année, de préférence au printemps et par un professionnel.
-  À l'automne, examinez votre cheminée ainsi que tous les conduits de fumée à l'aide d'un miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc).

Brûlez prudemment et proprement

-  Installez des avertisseurs de fumée à tous les étages ainsi qu'un avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres.
-  Assurez-vous que vos appareils sont installés selon les recommandations du fabricant.
-  Veillez à garder 48" de distance entre vos appareils et toutes matières combustibles.
-  Utilisez du bois sec, de qualité. Le bois vert augmente la formation de crésote. Votre appareil n'est pas un incinérateur!



Disposition des cendres

-  Videz l'appareil de combustion régulièrement avec une pelle en métal et disposez des cendres dans un contenant métallique muni d'un couvercle.
-  Conservez les cendres à l'extérieur au moins 7 jours à une distance de 1 m de tout bâtiment.

Fiez-vous aux professionnels

-  Si vous faites affaire avec un(e) professionnel(le), celui-ci doit être certifié par l'Association des professionnels du chauffage (APC).



Pour plus d'information, consultez votre service incendie

CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2026

25 juin au 6 août

Clientèle : 4 à 12 ans

Prérequis : Maternelle 4 ans à temps complet



Service d'animation

Lundi au vendredi, 9 h à 15 h 30

	EN LIGNE	AU COMPTOIR
Résidents de Saint-Pascal		
1 ^{er} enfant	240 \$	260 \$
2 ^e enfant	165 \$	185 \$
3 ^e enfant et plus	130 \$	150 \$
À la semaine	N/A	85 \$
Non-résidents de Saint-Pascal		
Par enfant	700 \$	720 \$
À la semaine	N/A	120 \$

Service de garde

Lundi au vendredi, 7 h à 9 h et 15 h 30 à 18 h

	EN LIGNE
1 ^{er} enfant	125 \$
2 ^e enfant	105 \$
3 ^e enfant et plus	90 \$
À la semaine	65 \$
Non-résidents de Saint-Pascal	
Par enfant	125 \$
À la semaine	65 \$

Inscription en ligne à compter du 6 avril • Priorité aux résidents jusqu'au 13 avril

VilleSaint-Pascal.com / Loisirs / Camp de jour

PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE AU CENTRE SPORTIF

Des périodes de hockey libre et de patinage libre sont prévues à chaque semaine. Cependant, comme l'horaire peut varier, nous vous invitons à consulter de façon hebdomadaire le www.villeSaint-Pascal.com, section *Loisirs*, onglet *Activités libres - Centre sportif* afin de connaître l'horaire établi.

Le Service des loisirs souhaite effectuer un rappel : pour des raisons de sécurité, il est important de respecter les groupes d'âge établis pour les périodes de hockey libre. De plus, le casque (avec grille ou visière), les gants et des vêtements longs sont obligatoires pour tous lors de ces périodes.

L'IMPÉRIAL COURONNÉ CHAMPION DE LA SAISON RÉGULIÈRE!

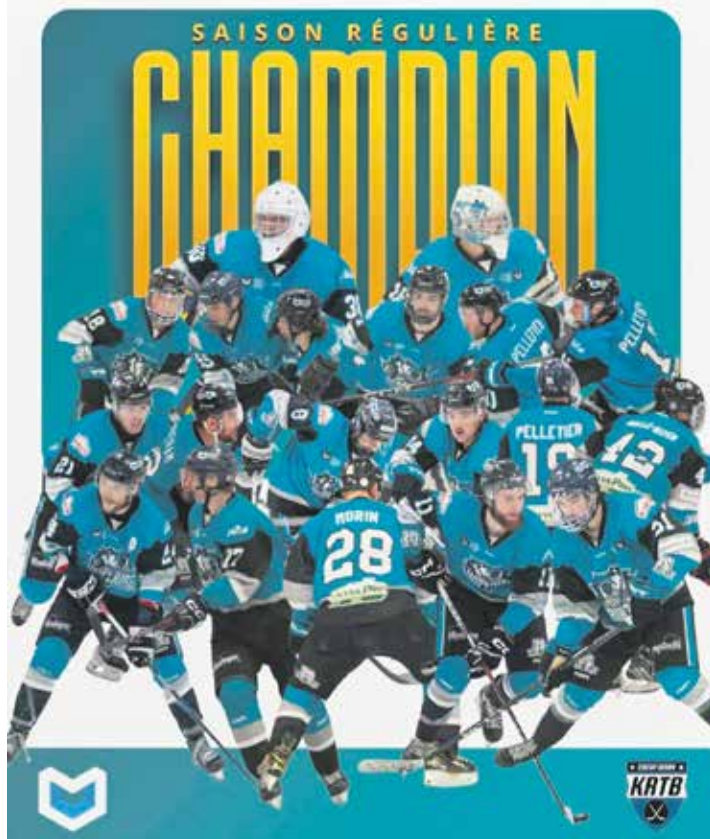
Au terme d'une saison 2025-2026 marquée par la détermination, le caractère et un esprit d'équipe exceptionnel, l'Impérial de Saint-Pascal a été sacré champion de la saison régulière du Circuit sénior KRTB.



Les séries commencent... et tout est possible!

La demi-finale est amorcée depuis la fin de semaine dernière. L'heure est venue de remplir l'aréna et de faire résonner notre fierté pour notre équipe.

Plus que jamais, l'Impérial aura besoin de ses partisans afin de poursuivre sa route vers les grands honneurs.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE ST-PASCAL INC.

Le rucher Notre-Dame

Saviez-vous que l'École Ménagère de Saint-Pascal possédait un rucher? En 1910, on comptait au moins 10 ruches. De 1920 à 1923, le rucher qu'on surnommait « Le rucher Notre-Dame » était fier de ses 47 ruches qui ont butiné d'abord à l'est de l'école ensuite dans le verger mais ces piquantes sentinelles faisaient le désarroi des abeilles-écolières. On déplaça les ruches vers l'ouest dans la prunellaie qui est l'endroit même où l'on aperçoit encore aujourd'hui le bâtiment qu'on appelait le laboratoire apicole construit en 1944 par M. Mendoza Desjardins. Il avait aussi bâti son atelier voisin qui avec un caveau à légumes de huit pieds ►





VOUS ÊTES NOUVELLEMENT ARRIVÉ À SAINT-PASCAL VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE TROUSSE D'ACCUEIL

La Ville de Saint-Pascal et le comité Saint-Pascal, ville en santé vous souhaitent la bienvenue!

Que vous soyez propriétaire ou locataire, nous voulons que votre arrivée soit mise en valeur et que vous puissiez recevoir toutes les informations qui faciliteront votre intégration dans votre nouveau chez-vous! De plus, vous connaître nous permettra de vous rejoindre afin de vous inviter à la fête d'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu en juin prochain.

Nous avons préparé à votre intention une trousse d'accueil que nous voulons vous remettre de façon personnalisée. Elle contient des renseignements utiles et des petits cadeaux d'accueil.

Si vous ne l'avez pas déjà reçue, **faites vous connaître en composant le : 418 492-2312 poste 0** en laissant vos coordonnées. Une personne du comité Saint-Pascal, ville en santé vous contactera dans les meilleurs délais.

Merci d'avoir choisi Saint-Pascal!

Marjolaine Emond,
pour le comité Saint-Pascal, ville en santé



de profondeur pour conserver le fruit des labeurs des jardiniers et des jardinières de l'Institution.

Sœur Gérard tout habillée de blanc s'est occupée du rucher durant presque 40 ans. Les élèves étaient initiées aux secrets de la fabrication du miel. Le rucher rapportait 2500 à 3000 livres de miel par an. L'Institution Chanoine-Beaudet avait pour symbole et blason, une ruche en activité.

Réf : L'oeuvre d'un grand éducateur p. 317-320

REDONNER LE CACHET D'ANTAN AUX MAISONS ANCIENNES

Au cours des prochaines semaines, la MRC de Kamouraska présentera des esquisses de rénovation pour illustrer qu'il est possible de redonner le cachet d'antan aux maisons anciennes qui l'ont perdu, en utilisant des matériaux contemporains et à des coûts raisonnables. Inspirez-vous !



Équilibre retrouvé, à remarquer sur l'esquisse ci-dessus :

- le petit toit au-dessus de la porte
- la nouvelle fenêtre dans la lucarne
- les encadrements plus imposants autour des ouvertures
- la remise qui a le même petit toit au-dessus de la porte

NB : Il reste quelques esquisses à réaliser. Pour participer, vous devez envoyer une photo de votre maison et indiquer les travaux que vous souhaitez y faire à l'adresse suivante jmaguire@mrckamouraska.com. Si votre projet est retenu, vous devrez défrayer 100 \$ et permettre que votre esquisse soit diffusée. Faites-vite si cela vous intéresse!



Le bac brun, est-ce que ça change vraiment quelque chose?

Certains l'utilisent religieusement, d'autres le boudent. Le fameux bac brun suscite bien des réactions depuis son arrivée dans nos municipalités. Mais au fond, est-ce que ça vaut vraiment la peine de s'en servir?

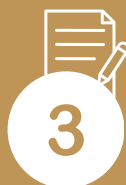


C'est quoi le problème au juste? Les matières organiques (pelures, restants de table, résidus de jardin) représentent près de 50 % de nos poubelles. Au site d'enfouissement, elles dégagent du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂, et surchargent nos dépotoirs.



Pourquoi on devrait s'en préoccuper?

1. Réduire nos émissions de GES en transformant nos résidus en digestat à l'usine de biométhanisation
2. Économiser l'argent collectif (127-205 \$/tonne à enfouir VS tarif fixe au bac brun)
3. Enrichir les sols agricoles de notre région avec un engrais naturel produit ici



Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement? Mettez tous vos résidus alimentaires au bac brun. Trucs anti-gel pour février : tapissez le fond avec du papier journal, emballez la viande dans du papier journal, ajoutez des matières sèches (feuilles, journal) pour absorber l'humidité. Gardez un petit contenant avec couvercle sur votre comptoir et videz-le 2-3 fois par semaine.

Consultez notre Guide complet sur : co-eco.org/bac-brun/





DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

La Maison des jeunes de Saint-Pascal en collaboration avec les Paramédics du Grand-Portage et Formation Prévention Secours (FPS) offrent

la chance aux jeunes du Kamouraska de suivre des formations telles que *Gardiens avertis* et *Prêt à rester seul*. Nous avons besoin de noms de jeunes pour dresser nos listes d'attente. Lorsque les groupes seront formés de 12 jeunes, un courriel sera envoyé pour compléter l'inscription et pour donner tous les détails nécessaires pour suivre ces formations. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre page web www.mdjstpascal.ca dans l'onglet services.



22 novembre 2025 - Formation Prêt à rester seul

En collaboration avec Cosmoss Kamouraska et Projektion, nous offrons également la formation *Employés avertis*. Le but de cette formation sur 6 heures, vous donnera accès à une meilleure connaissance au niveau de l'emploi, de la rédaction d'un CV, des forces et aptitudes dans votre futur emploi. Pour inscription, nous écrire à mdjstpascal@globetrotter.net.

La population est invitée à venir découvrir la Maison des jeunes le samedi 7 mars 2026 de 13 h à 16 h. Bienvenue à tous!

Continuer à suivre notre programmation sur notre page Facebook Quartier-Jeunesse de Saint-Pascal.

Caroline Beaulieu, intervenante, responsable de l'animation
Maison des jeunes de Saint-Pascal
418 492-9002



15 février 2025 - Formation Gardiens Avertis



LA LOTERIE APHK

Notre loterie annuelle est de retour dans un tout nouveau format!

L'APHK compte sur vous tous pour nous aider car, ensemble, soutenons notre mission.

Si vous éprouvez des difficultés et désirez qu'on vous aide dans le processus d'achat de vos billets, vous pouvez venir nous rencontrer à l'APHK du lundi au mercredi de 9 h à 16 h au 655, rue Taché, Saint-Pascal (entrée rue Lagacé).

ENSEMBLE
SOUTENONS
NOTRE MISSION

LOTTERIE APHK 2026
rafflebox.ca/fr/raffle/aphk



Billets en vente dès le 14 février!
Tirage le 28 mars 2026

1 billet	pour 5\$
3 billets	pour 10\$
7 billets	pour 20\$
20 billets	pour 50\$

655 rue Taché, St-Pascal



Nous sommes heureux
de vous inviter à notre grande vente de
chocolats de Pâques, au profit de
Espace Famille du Kamouraska

Samedi 21 mars
de 9 h à 11 h

Maison de la Famille du Kamouraska
266, rue Rochette, Saint-Pascal

Venez nous encourager et profiter de l'occasion
pour acheter vos délicieux chocolats de Pâques



Chaque achat contribue directement
aux activités et services offerts
aux familles de notre région.

On vous attend
en grand nombre!

INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

L'Unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite le **samedi 4 avril 2026**, à une soirée de danse au Centre socioculturel de Saint-Pascal, à partir de 20 h avec la musique de Sylvie. On fête le Carnaval, le bal de notre reine. Un goûter préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre.

Bienvenue à tous!

Information : Gisèle Chamberland, présidente
418 492-3626



MOT DU CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières de Saint-Pascal est un regroupement de femmes ayant comme mission d'améliorer les conditions de vie de la femme et de la famille ainsi que la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Tu veux travailler de tes mains et te faire des amies? Joins-toi à nous!

Activités à venir

1. **Les après-midis tricot** : tous les lundis au local à 13 h 30
2. **Les réunions mensuelles** sont le deuxième mardi de chaque mois 13 h 30
3. **Les cours de tricot pour jeunes** reprendront à la mi-mars à l'école Mgr-Boucher.

Il y aura une vente de billets pour un tirage d'une courtépente grand lit, confectionnée par Léonie Dionne. Les billets sont en vente auprès des fermières ou au local. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (présidente) au **418 492-5176** ou Françoise Carrière (vice-présidente) au **581 748-3642**. Le local se trouve au 555, rue Hudon, entrée par le stationnement près du terrain de balle. Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

Au plaisir!

INVITATION DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS

N'oubliez pas

Le **jeudi 19 mars 2026**, à compter de 11 h 30, dîner des 50 ans et plus, au Centre socioculturel de Saint-Pascal.

Au menu :

Soupe aux pois
Repas de cabane à sucre
Tarte au sirop d'érable.

Prix 15\$, tout inclus.

Il y aura du Bingo après le dîner.

Ouvert à tous!

Réservez à Denise Landry au 418 492-6622 avant le 16 mars.



SOUPER CRABE DES LIONS DE SAINT-PASCAL

Le samedi 25 avril 2026

En février dernier, nous vous informions du retour en salle du **souper crabe du Club Lions** de Saint-Pascal et du maintien de la formule à emporter. Nous sommes heureux de vous informer que les préparatifs vont bon train et notre plaisir de vous accueillir en avril suit la même cadence. Question de vous rappeler d'inscrire cette date à l'agenda si ce n'est pas déjà fait, vous êtes priés de noter que nous offrirons un second menu de méchoui 4 services comme le crabe, pour ceux pour qui, les fruits de mer sont à proscrire. Une sélection de boissons alcoolisées et de vin seront disponibles sur place à un prix très intéressant. En terminant, si vous doutez encore de la pertinence d'être disponible le 25 avril prochain, sachez que nous avons confié l'animation et le contenu musical à Guillaume Leclerc, artiste local émergent. Dès la première semaine de mars, les Lions vous offriront des billets.

Au plaisir de vous accueillir.



PROGRAMMATION

INSCRIPTION 418-492-1449

8 mars 10h - Brunch - Journée des droits des femmes 💰

12 mars 13h30 - Atelier remue-ménages

18 mars 13h30 - Espace de parole

19 mars 9h30 - Toast-café : La dépendance aux écrans et jeux

Tous les mercredis - Yoga avec Cynthia 💰

25 mars 12h - Dîner interculturel 🍴

ACTIVITÉS À VENIR

VOIR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE

... et bien plus
www.lapasserelledukamouraska.org

Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi
Kamouraska peut vous aider.

Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.

Retour dans l'emploi

Maintien dans l'emploi

Nouveau projet de vie



555, rue Hudon
Saint-Pascal G0L 3Y0
(sur rendez-vous)

1011, 6^e avenue Pilote
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:






✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie
 ✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille


216, rue Rochette, Saint-Pascal





Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
 PHARMACIENNES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h
 Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h
 Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal **418 492-1234**
 Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin!



ROYAL LEPAGE
 KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
 Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

vdrapeau@royallepage.ca


Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375



Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832

CET ESPACE
 est pour
vous!

Riche en expertises

mallette.ca

Carolyn Thériault, CPA auditrice
 carolyn.theriault@mallette.ca
 Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice
 jessy.lemieux@mallette.ca
 Pascal Briand, CPA auditeur
 pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière : 418-856-2690
 St-Pascal : 418-492-3515

MALLETTE

Le Placoteux
 L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

HÉLAINE PETTIGREW
 Conseillère en publicité
 418 492-2706 poste 108
 helaine@leplacoteux.com

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

WWW.LEPLACOTEUX.COM



Gens
D'AFFAIRES
 DE SAINT-PASCAL

Vous aimeriez devenir
 membre **gratuitement?**

Louis Turbide
 418 492-2706 poste 105
 direction@leplacoteux.com


 @gensdaffairesdesaintpascal

EN PROLONGATION
JUSQU'AU **27 MARS** 2026

OBTENEZ
15%
DE RABAIS

SUR VOS **COMMANDES**
DE **PORTES ET FENÊTRES**
DE MARQUE **ABRITEK**



Unoria
Coopérative

418 492-2347
1005 rue Lévesque, Saint-Pascal



Obtenez 15% de rabais sur toute nouvelle commande de portes et fenêtre ABRITEK. Certaines exclusions s'appliquent. Cette promotion est valide du 17 février au 27 mars 2026. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Détails à votre Centre de rénovation Camille Dumais affiliée Unoria Coopérative.

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire
Le Placoteux, en bloquant les nouvelles de ses
plateformes Facebook et Instagram.



Restez informé et ne manquez rien
de l'actualité en vous **inscrivant**
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD